

**Produit****BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT - I (C)**

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010638676 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/10/2025.

**En quoi consiste ce produit ?**

**Type :** Parts de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Obligations et autres titres de créance libellés en euro

**Objectifs:** En souscrivant à BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT, vous investissez dans des titres de créance essentiellement libellés en euros, émis par des sociétés ayant leur siège social dans les Etats membres de l'OCDE.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice ICE BofA 1-5 year Euro Corporate sur la durée de placement recommandée de 2 ans, tout en mettant en place une démarche d'investissement socialement responsable et une approche de réduction des émissions carbone cherchant à atteindre l'objectif « Net Zero » en 2050.

Le fonds est géré de manière active. L'univers d'investissement est composé des titres figurant dans les indices suivants : ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate, ICE BofA Euro High Yield, ICE BofA Global Corporate, ICE BofA Global High Yield. Le fonds pourra investir en-dehors de cet univers d'investissement jusqu'à 10% maximum de son actif net.

Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives :

- La 1ère étape consiste à encadrer l'univers d'investissement via les exclusions suivantes basées sur des critères extra-financiers :
  - Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) ;
  - Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles (ex : charbon, hydrocarbures non conventionnels), le tabac et l'armement (ex : armement nucléaire, armes à uranium appauvri) ; le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site [www.cpram.com](http://www.cpram.com) ;
  - Exclusions des émetteurs notés F et G à l'achat (une notation ESG est attribuée à chaque émetteur de l'univers d'investissement, allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), selon une méthodologie « Best in Class ». Limite de cette approche : aucun secteur d'activité n'est exclu a priori) ;
  - Exclusions des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le Climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
- Lors de la 2ème étape, le gérant effectue une analyse financière des émetteurs selon un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance : la gestion du risque de taux et la gestion du risque de crédit. Cette analyse résulte d'une approche « top-down » (analyse du scénario économique, analyse du positionnement de la classe d'actifs) et « bottom-up » (analyse financière fondamentale).
- La 3ème étape consiste en la construction du portefeuille basée sur la sélection de titres en combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres. L'équipe de gestion intègre en outre des facteurs de durabilité dans son process d'investissement en mettant en place un double objectif extra-financier :
  - Objectif de décarbonation : l'intensité carbone du portefeuille doit, à tout moment, être inférieure de 30% à celle de l'univers d'investissement et la trajectoire de l'intensité carbone du portefeuille doit, à tout moment, être inférieure à la trajectoire de l'intensité carbone de l'univers d'investissement.
  - La mesure des émissions carbone (intensité carbone, exprimée en tonnes CO2 équivalent par million d'euros de chiffre d'affaires) est réalisée. Cette mesure est effectuée au regard de ses émissions directes (scope 1), indirectes (scope 2) et de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur (scope 3). Limite de cette approche : les émissions de certaines entreprises sont d'un accès difficile ou incomplet.
  - La détermination de la trajectoire de l'intensité carbone est inspirée de la méthodologie des indices Climate Transition Benchmark (CTB) laquelle prévoit que la trajectoire de décarbonation de 7% est calculée à partir du niveau d'intensité carbone au 31/12/2019 auquel est appliqué une baisse de 30%.

Limite de l'approche : les objectifs affichés sont dépendants des entreprises elles-mêmes et de leurs propres objectifs et trajectoires. Le fonds s'inscrit dans une ambition de décarbonation de la société mais cela ne saurait en aucun cas constituer une garantie ou une quelconque obligation de résultat.

- Afin d'éviter une situation qui consisterait uniquement à sous-pondérer ou désinvestir les secteurs à forte intensité carbone, le fonds a une contrainte minimale d'investissement dans des secteurs dits HCIS (« High Climate Impact Sector ») ayant un impact élevé sur les changements climatiques et leur atténuation : la somme des poids des secteurs HCIS dans le portefeuille doit être supérieur à 75% de la somme des poids de ces mêmes secteurs au sein de l'univers d'investissement.

▫ Objectif d'amélioration de note ESG : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination de 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.

Au minimum 90% des titres font l'objet d'une mesure de l'intensité carbone et d'une notation ESG. Afin d'évaluer la prise en compte de critères extra-financiers (objectif d'amélioration de note et objectif de décarbonation), les indices de l'univers d'investissement sont pondérés selon les proportions suivantes : 80,75% ICE BofA 1-5 Year Euro Corporate + 14,25% ICE BofA Euro High Yield + 4,25% ICE BofA Global Corporate + 0,75% ICE BofA Global High Yield.

Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics libellés en euro émis par des sociétés ayant leur siège social dans les Etats membres de l'OCDE. Le fonds peut toutefois détenir des titres de sociétés ayant leur siège social dans des pays émergents dans la limite de 15% de l'actif net. L'équipe de gestion investit dans des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" (notation de AAA à BBB- sur l'échelle de notation Standards & Poors et Fitch) et à la catégorie spéculatifs dits à haut rendement (notation de BB+ à B- sur l'échelle de Standard & Poor's et Fitch) ou jugées équivalentes par la société de gestion dans une limite de 20% maximum de l'actif net. La gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. Le fonds peut détenir des titres libellés en devises autres que l'euro des pays membres de l'OCDE dans la limite de 10% de son actif net. Le risque de change est systématiquement couvert.

Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et + 3,8.

Le fonds bénéficie du label ISR.

**Objectifs:** Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture, d'exposition, et/ou d'arbitrage.

Autres informations : Le fonds bénéficie du label ISR.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence, et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique "U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.cram.com](http://www.cram.com) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.cram.com](http://www.cram.com)

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 2 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 2 ans

Investissement 10 000 EUR

| Scénarios              |   | Si vous sortez après |                           |
|------------------------|---|----------------------|---------------------------|
|                        |   | 1 an                 | 2 ans                     |
| Minimum                | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |                           |
| Scénario de tensions   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen                       | €8 960               | €9 060<br>-10,4%<br>-4,8% |
| Scénario défavorable   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen                       | €9 020               | €9 060<br>-9,8%<br>-4,8%  |
| Scénario intermédiaire | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen                       | €10 080              | €10 100<br>0,8%<br>0,5%   |
| Scénario favorable     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen                       | €10 720              | €11 150<br>7,2%<br>5,6%   |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/04/2022 et le 30/04/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 23/10/2025

### Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 EUR     |                      |        |
|-------------------------------|----------------------|--------|
| Scénarios                     | Si vous sortez après |        |
|                               | 1 an                 | 2 Ans* |
| Coûts totaux                  | €48                  | €98    |
| Incidence des coûts annuels** | 0,5%                 | 0,5%   |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,99% avant déduction des coûts et de 0,50% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

## COMPOSITION DES COÛTS

|   | Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie  | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.   | Jusqu'à 0 EUR             |
| Coûts de sortie   | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.   | 0,00 EUR                  |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |  |                           |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation | 0,37% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.  | 37,40 EUR                 |
| Coûts de transaction  | 0,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes. | 11,36 EUR                 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques  |  |                           |
| Commissions liées aux résultats                                   | Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.   | 0,00 EUR                  |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée :** 2 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 2 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres :** les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [client.servicing@cram.com](mailto:client.servicing@cram.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.cram.com](http://www.cram.com).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.cram.com](http://www.cram.com). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.cram.com](http://www.cram.com).

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.cram.com](http://www.cram.com).